



Abbaye de Saint-Savin



Base FFCT de Lathus



Château de Magné



Abbaye de Nouaillé-Maupertuis

Parcours du samedi 8 septembre :

Buxerolles, Saint-Julien-l'Ars, Pouillé, Fleix, Lautiers, Paizay-le-Sec, Saint-Savin, Antigny, Jouhet, Journet, Montmorillon (BPF), Sillars, Lussac-les-Châteaux, Persac, Saulgé, Plaisance, base de Lathus (150km).

Parcours exclusivement féminin (100 km).

Parcours du dimanche 9 septembre :

Base de Lathus, Adriers, l'Isle-Jourdain, Millac, Availles-Limouzine, Charroux (BPF), Payroux, Usson-du-Poitou, Sommières-du-Clain, Gençay (BPF), Chiré-les-Bois, Nouaillé-Maupertuis, Buxerolles (152 km).

Parcours exclusivement féminin (100 km).

**Comité Départemental de la Vienne de la Fédération Française de
CycloTourisme**

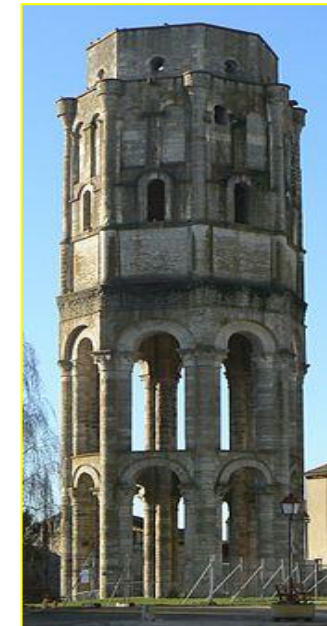
33, Place Charles de Gaulle - BP 287 - 86007 Poitiers

Association déclarée le 02-12-1976 sous le n° 5573 J.O. du 21-12-1976

www.cyclotourisme86.fr

8 et 9 septembre 2018

10^e Tour de la Vienne



Tour Charlemagne de Charroux

**Une organisation
du Comité Départemental de Cyclotourisme
de la Vienne**

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Tarifs : 105 € non-licencié FFCT - 90 € licencié FFCT

Comprend :

- * Engagement
- * Ravitaillements
- * Deux repas du midi
- * Dîner, petit déjeuner
- * Hébergement en chambre de 2, 3, 4 à 5 lits (lits faits, apporter serviette toilette)
- * Transport des bagages

Joindre la photocopie de la licence 2018 à l'inscription. Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour ceux qui désirent une confirmation par courrier.

RÈGLEMENT

Randonnée sur deux jours

2 circuits : 150 et 152 km

2 circuits exclusivement féminin : 100 et 100 km

* Accueil le samedi 8 septembre 2016 à partir de 7h00 au complexe sportif Michel Amand (La Pépinière) à Buxerolles.

* Départ à partir de 8h00 par petits groupes.

* Le plateau repas du samedi est prévu à Journet. L'hébergement aura lieu à la base FFCT de Lathus. Le plateau repas du dimanche sera servi à Usson-du-Poitou.

Vous devez respecter le Code de la Route, le règlement et les consignes de l'organisateur.

Seuls les engagements accompagnés du règlement à l'ordre du CoDep FFCT 86 seront pris en compte. En cas de non participation signalée avant le 1 septembre un remboursement de 80,00 € sera effectué, cette date passée aucun remboursement ne sera possible.

Pour retirer les cartes de route au départ, les licenciés FFCT devront présenter leur licence 2018.

Pour toute demande de renseignements bien vouloir prendre contact avec Jacky Faucheux, 28 rue de la Baraudière à Availles-en-Châtellerault 86530. Tél : 05.49.93.61.78 ou 06.08.61.52.27 / jafaucheux86@orange.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom - Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Club :

Ligue :

N° licence FFCT : Adresse mail :

Personne à prévenir en cas d'accident et n° de téléphone :

Sollicite mon inscription au 10° Tour de la Vienne les 8 et 9 septembre 2018
Grand parcours (150 km le samedi et 152 km le dimanche)
Parcours exclusivement féminin (100 km le samedi et 100 km le dimanche)

Formule non-licence FFCT 105,00€ (FFCT)

Formule licencié FFCT 90,00€ (FFCT)

Chèque bancaire de libellé à l'ordre du CoDep FFCT 86

Fait à le

Signature

Renseignements :

Jacky Faucheux - 28 rue de la Baraudière 86530 Availles-en-Châtellerault
Tél : 05.49.93.61.78 ou 06.08.61.52.27 jafaucheux86@orange.fr

Inscriptions :

Maurice Bertron - 9 rue du Poitou à 86100 Antran
Tél : 05.49.02.67.43 ou 06.30.59.60.47